LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 04 | Edmonton, vendredi le 23 janvier 1987 | 12 pages | 0.50

• L'offensive de l'ACFA envers le fédéral se poursuit

CROMBIE ÉCOUTE... MAIS NE SE COMPROMET SUR AUCUN ENGAGEMENT

YVES LAVERTU

EDMONTON - Tout en disant "comprendre" les frustrations exprimées par les dirigeants franco-albertains, le Secrétaire d'État du Canada M. David Crombie n'avait dans sa poche le 15 janvier dernier aucun engagement ferme de son gouvernement quant à l'accroissement de l'aide à la communauté francophone de l'Alberta.

À l'occasion de la première visite officielle en Alberta de M. Crombie en tant que Secrétaire d'État, une délégation de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) avait profité du moment pour saisir directement le ministre de certaines de ses préoccupations. La rencontre a eu lieu jeudi le 15 janvier dans la capitale albertaine en présence entre autres du président de l'A.C.F.A. M. Georges Arès.

Le message qu'a voulu lancer l'A.C.F.A. se situe dans la lignée du premier discours de Georges Arès lors du Congrès de la francophonie le 25 octobre dernier. Les chefs de file de la francophonie ont ainsi continué à soutenir que le fédéral doit faire plus qu'il ne le fait actuellement pour promouvoir le bilinguisme au Canada et particulièrement en Alberta.

Les porte-parole de l'A.C.F.A. ont indiqué au ministre du cabinet Mulroney que les Franco-Albertains cherchent en Ottawa un "allié" qui puisse "tordre le bras" au gouvernement Getty, toujours réfractaire à la reconnaissance des droits constitutionnels de cette minorité.

Les responsables de l'A.C.F.A. ne veulent en effet plus accepter que la seule participation du fédéral à la cause du bilinguisme en Alberta se fasse par le biais des subventions. Selon le nouveau vocabulaire employé par l'association, Ottawa ne peut plus se servir de ce levier pour "se laver les mains" du dossier.

C'est pourquoi, l'organisme francophone avait préparé en vue de la rencontre un mémoire décrivant les principales attentes des Franco-Albertains envers le fédéral.

L'A.C.F.A. demande ainsi un appui soutenu du fédéral en matière de contestations judiciaires. Selon l'association, "le gouvernement fédéral a un devoir d'appuyer la communauté francophone dans la revendication de ses droits en matière d'éducation, soit par des contributions financières rendues possible par des programmes gouvernementaux ou par des interventions directes dans des contestations judiciai-

Voir CROMBIE en page 8



C'est un David Crombie solennel qui a participé à la cérémonie d'accueil de nouveaux citoyens Canadiens jeudi le 15 janvier au centre communautaire amérindien de la capitale albertaine.

Christine Dumitriu van Saanen quitte Calgary



Christine Dumitriu van Saanen

PIERRE GRANGER

CALGARY - La présidente fondatrice de la Société littéraire francophone de l'Alberta a quitté Calgary. Christine Dumitriu van Saanen et son mari Mircea, tous deux docteurs en génie, sont allés fonder une entreprise de recherche et de conseil en intelligence artificielle, le secteur de l'informatique le plus prometteur pour l'avenir (exemples: analyse des photos prises par satellites, diagnostic des maladies, etc.).

Ce départ dû aux difficultés économiques de notre région crée un grand vide au milieu de ceux qui commencent à croire à la possibilité d'une littérature française en Alberta, conviction que leur a inspirée Christine Dumitriu. Ils se regrouperont maintenant autour du Dr. Gérard Sthème de Jubécourt, de l'université de Calgary, qui assume la présidence de la Société littéraire jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Christine Dumitriu a aussi été forcée d'abandonner son poste de représentante des associations francophones de Calgary au conseil régional de l'Alberta Cultural Heritage Council. Quant à sa participation au comité pour la littérature du Festival des arts des Jeux olympiques d'hiver de 1988, elle espère pouvoir la poursuivre, si possible, selon des modalités à déterminer. Déjà, à Ottawa, on l'a invitée à faire partie du jury qui attribuera le Prix littéraire de la ville d'Ottawa en avril 1987. Pendant ce temps, elle prépare la publication de son cinquième livre, "Les fruits de la pensée".

Quand ils sont venus s'établir à Calgary, les Dumitriu espéraient bien ne jamais devoir en repartir. Aujourd'hui, ils se lancent courageusement dans un grand projet qu'ils abordent avec la philosophie caractéristique des écrits de Christine Dumitriu. Nous reconnaissons bien l'auteur et le style dans ces lignes où elle a voulu nous décrire son état d'esprit à l'heure de s'engager dans cette nouvelle étape de son existence: "La vie est renaissance, renouvellement, mouvement. Nous sommes marqués par ce permanent dynamisme qui nous soumet aux lois de transformation et qui assure le circuit des entités universelles. J'ai traité de ce renouvellement dans ma pièce "Renaissance". Tout individu est capable de renaître, de se recycler continuellement. C'est la force de la vie".

Sur ce ton, qui pouvait mieux conclure que Georges Blary, un des co-fondateurs de la Société littéraire et son trésorier depuis le début, dont tous apprécient le style humoristique: "Dans le ciel étoilé de la francophonie albertaine, une comète est passée laissant dans son sillage un modèle de dévouement, de persévérance, d'acharnement et de talent. Elle poursuit sa course effrénée vers son but ultime, la perfection dans son art, la poésie. À son contact, nombreux sont ceux dont le côté créatif bourgeonnant s'est senti stimulé, éveillé. Quand nous reviendra-t-elle, sous quelle forme, dans quelle position, pour éclairer à nouveau notre horizon francophone isolé mais raffermi et pour toujours illuminé de sa présence?"

Les quatre paroisses francophones d'Edmonton s'unissent pour planifier

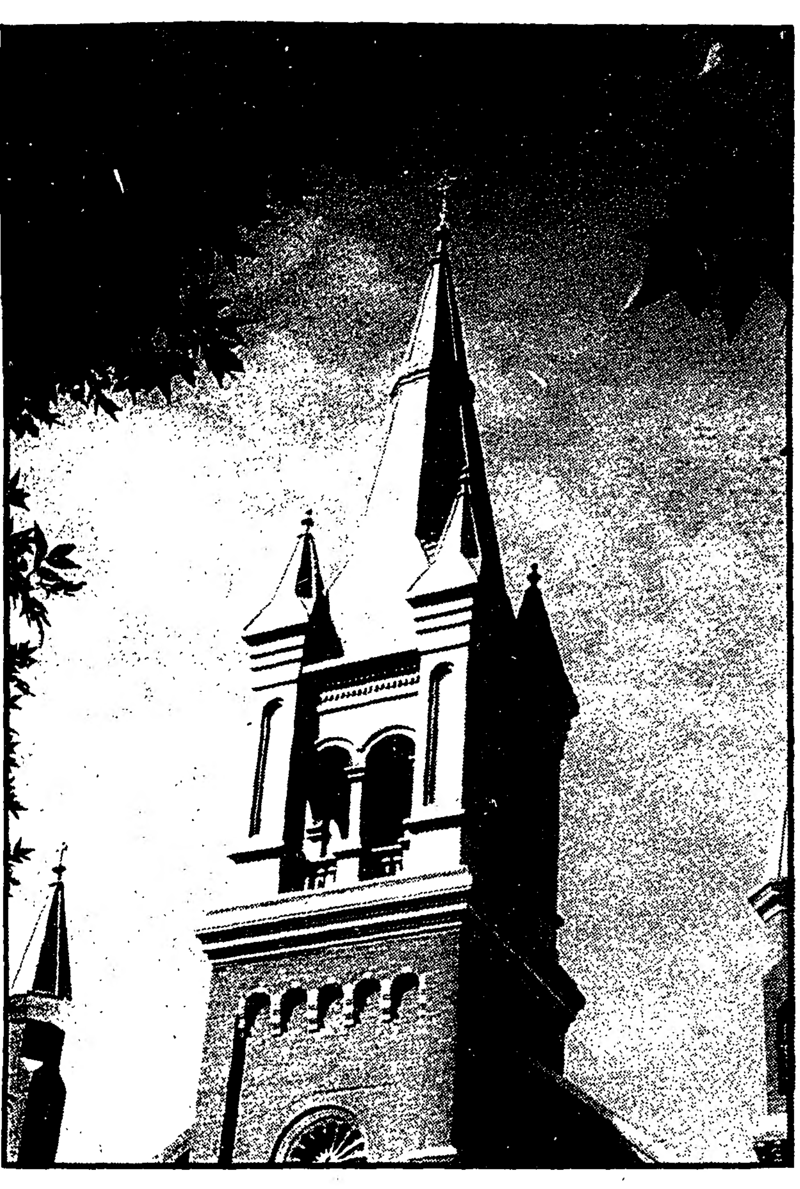
GUY LACOMBE

EDMONTON - Les quatre paroisses francophones de la capitale provinciale vont participer activement à la planification quinquennale présentement en cours dans le diocèse d'Edmonton.

Vendredi soir dernier, dans le cadre de leur assemblée annuelle, une trentaine de représentants des quatre comités paroissiaux, avec leurs curés respectifs, se sont rencontrés à la salle paroissiale de l'Église St-Joachim pour écouter le Père Robert Howes, un spécialiste en planification urbaine du diocèse de Worcester près de Boston, dont les services ont été retenus pour une période de neuf mois par l'archevêque d'Edmonton, Mgr Joseph MacNeil.

Un premier plan quinquennal avait été élaboré en 1979 par Mgr MacNeil, a expliqué l'abbé Raymond Sévigny vendredi soir en présentant le Père Howes. Présentement, le diocèse a décidé que le temps était venu d'élaborer une nouvelle planification de cinq ans.

"L'Église, a expliqué le Père Howes, n'est pas une organisation comme une ville; elle n'est pas une entreprise à profit, ni une corporation. Ce qui n'empêche pas que chaque paroisse a une organisation, c'est-à-dire qu'elle a de l'argent, un budget, des édifices, des comités, etc.



L'église Saint-Joachim à Edmonton

"Et dans ce sens, a poursuivi le conférencier, on peut appliquer à l'Église les méthodes de planification des villes et des corporations, de façon à maximiser son efficacité". Une bonne planification, a expliqué encore le Père Howes, permet de faire les choses mieux et avec plus de satisfaction. Toutefois, si les méthodes et les techniques de planification sont essentiellement les mêmes dans l'un et l'autre cas, la planification des paroisses doit être basée sur des valeurs chrétiennes, "des valeurs qui viennent de l'Esprit".

Dans leur planification, a ajouté le Père Howes, les paroisses ne doivent pas oublier qu'elles font partie d'une communauté plus grande. Il y a le diocèse, mais il y a aussi la ville. "Aucune paroisse n'est une île", a-t-il insisté. "La paroisse doit contribuer aux autres communautés qui l'englobent, et elle doit aussi en profiter". En fait, a dit encore le conférencier, l'Église doit être le meilleure citoyen de sa communauté".

Les services du Père Howes ont été retenus pour une période de neuf mois. Il est arrivé à Edmonton en septembre dernier, et prévoit avoir terminé son travail en juin 1987. La planification prévue comprend entre autres choses un sondage qui ne pourra cependant être fait à la grandeur du diocèse. Il sera fait dans une dizaine de paroisses-pilotes, dont la paroisse St-Thomas d'Aquin. Ces sondages permettront d'établir des priorités et aussi des "postériorités", d'expliquer le P. Howes, c'est-à-dire des choses qu'il faudra laisser tomber. "Les priorités n'existent pas sans postériorités", a-t-il dit, ajoutant que ça prend du courage pour laisser tomber des choses qu'on estime quand même importantes.

Le président du comité paroissial de St-Thomas d'Aquin, M. Hervé Tardif, s'est dit heureux de cette rencontre et de ce projet. Il a exprimé le souhait d'ailleurs que les quatre paroisses francophones fassent partie du même doyenné (regroupement de plusieurs paroisses sous un curé-doyen). "Présentement, a-t-il expliqué, nous faisons équipe avec les paroisses anglophones du côté sud: ça n'a pas grand sens".

D'autre part, l'abbé Sévigny a fait remarquer que l'organisme qui réunit les agents de pastorale francophones de la région d'Edmonton, en existence depuis sept ans, jouit maintenant d'une reconnaissance officielle du diocèse et est inscrit comme tel dans le nouvel annuaire ecclésiastique d'Edmonton.

Yvon Fontaine élu président de la FFHQ



Yvon Fontaine

OTTAWA - Le conseil national des présidents de la Fédération des francophones hors Québec vient d'annoncer l'élection de l'avocat Yvon Fontaine à la présidence de la fédération.

Originaire du Nouveau-Brunswick, monsieur Fontaine a fait des études en science politique à l'Université de Moncton et à Paris ainsi que des études en droit aux universités de Moncton et de Toronto.

Ce dernier a grandement été impliqué dans les dossiers francophones en tant que président-fondateur de la Fédération des jeunes Canadiens-Français, directeur provincial d'Activités Jeunesse au Nouveau-Brunswick et secrétaire général de la Société nationale des Acadiens.

Depuis près de trois ans, il occupe les fonctions de vice-doyen de l'École de droit de l'Université de Moncton et professeur de droit international et de droit de la personne.

60 personnes pour perpétuer une tradition à Bonnyville



Lionel Remillard

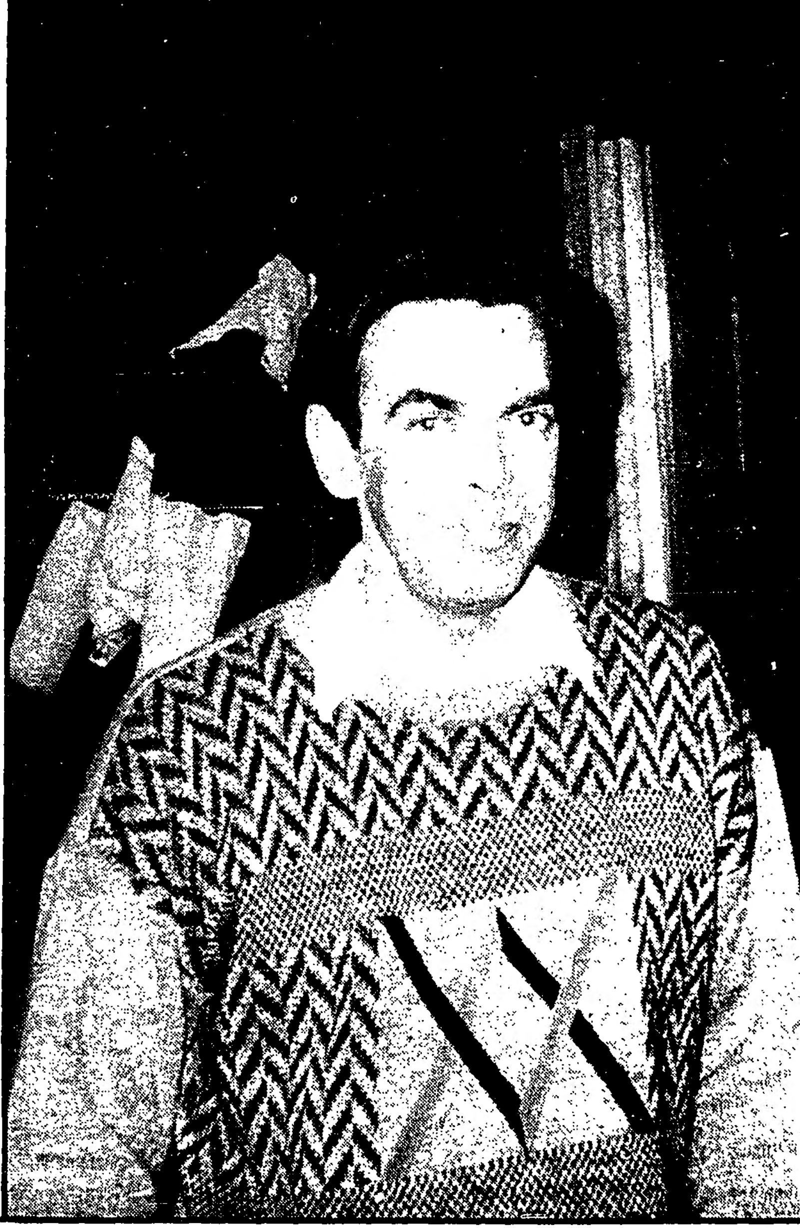
BONNYVILLE - La fête des Rois cette année, comme le veut la tradition à Bonnyville, est une occasion particulière pour l'A.C.F.A. de signaler le bénévolat en invitant tous ses volontaires aux agapes des Rois.

Une soixantaine de jeunes et vieux ont répondu à l'invitation du président René Dallaire qui était en grande forme pour l'occasion à la suite d'un voyage au Nouveau-Brunswick avec l'équipe de la F.J.A.

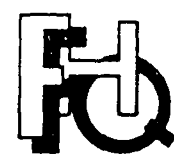
René et son épouse Thérèse étaient, parait-il, les "adultes-surveillants" de l'équipe. Après avoir coucher leur petits, René et Thérèse sont aller fêter le Jour de l'An au Petit Rocher avec la famille Dugay, les parent de Ginette, nouveau professeur d'immersion à Medley.

La soirée d'appréciation de l'A.C.F.A. fut agrémentée par des chansons et de la musique sous l'habile direction de l'abbé Roméo Simard. Un excellent goûter a clôturé la soirée de carte. Le tout avait lieu au camp St-Louis sur le lac de l'Orignal dans l'ancien chalet de ski où furent couronnés reine et roi, 1986 de l'A.C.F.A. de Bonnyville.

La soirée, un succès, avait été organisée par le nouvel agent communautaire, Réal Girard, qui est à l'oeuvre depuis la mi-décembre. Ce dernier était conseiller à Alberta Culture avant d'assumer son nouveau poste.



Le nouvel agent de développement communautaire de l'ACFA de Bonnyville, M. Réal Girard.



La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La révision de la Loi sur les langues officielles

D'une importance capitale pour les francophones hors Québec

La Fédération des francophones hors Québec / F.F.H.Q. — a réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

La langue française au Canada sera toujours sous la pression anglophone d'un vaste environnement nord-américain, d'où l'importance d'avoir une politique canadienne cohérente en matière linguistique. À cet égard, le Parlement canadien adoptait, en 1969, la *Loi sur les langues officielles* qui consacrait le caractère officiel du français et de l'anglais dans les organismes et institutions relevant de la compétence fédérale. Plus récemment, en 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* venait « constitutionnaliser » le principe de l'égalité des deux langues.

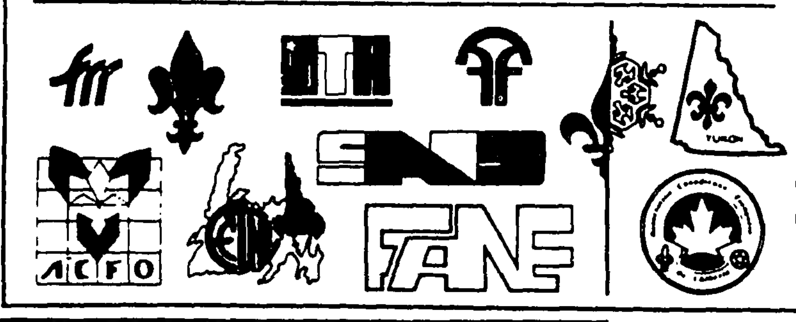
Cette année, le gouvernement fédéral procédera — pour la première fois en dix-huit ans — à une révision de cette Loi sur les langues officielles, dans le but de l'améliorer, de la moderniser et de l'adapter aux conditions socio-politiques d'aujourd'hui. Cette révision est d'une importance capitale pour les francophones hors Québec puisque nous constatons que la formule canadienne de bilinguisme a produit jusqu'ici des résultats insuffisants et inégaux. Maintenant que le principe de l'égalité des deux langues est accepté, le gouvernement fédéral doit tendre, par sa réforme, à rendre cette égalité incontestable. La F.F.H.Q. participe intensément à ces travaux de réforme et vous livre aujourd'hui l'essentiel de sa démarche.

D'abord, nous visons à voir l'établissement de la primauté de la Loi sur les langues officielles sur toute autre loi fédérale. Cela veut dire qu'une loi fédérale s'appliquant à un domaine déjà prévu dans la Loi sur les langues officielles devrait dorénavant être formulée conformément aux dispositions de cette Loi sur les langues.

Deuxièmement, cette loi « réformée » devrait poursuivre deux buts distincts, découlant tous deux du statut d'égalité des langues: la reconnaissance de droits individuels à des services fédéraux dans notre langue, accompagnée d'un procédé de recours, ainsi que l'engagement de l'État fédéral à fournir aux communautés de langue officielle les moyens de préserver leur héritage culturel et linguistique.

En fin de compte, le but ultime de cette réforme doit être d'ajuster la nouvelle Loi sur les langues officielles aux garanties de la Charte canadienne des droits et libertés. La nouvelle Loi devrait contenir des clauses suffisamment explicites qui permettraient — ni plus, ni moins — la mise en oeuvre des garanties énoncées dans la Charte.

La Loi sur les langues officielles de 1969 a certes porté fruit. Il reste à souhaiter maintenant que le gouvernement fédéral veuille poursuivre avec audace les objectifs linguistiques que le Canada s'est donné à la fin des années soixante. C'est bien ce que nous verrons d'ici quelque temps puisque le Secrétaire d'État du Canada, l'honorable David Crombie, prévoit déposer son projet de loi aux Communes au cours de cette session parlementaire.







Noces d'OR à BONNYVILLE

Hermann et Yolande Laforce ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 22 novembre passé. La célébration débuta par une célébration eucharistique concélébrée par l'abbé Rosario Simard et l'abbé Antoine Têtu en l'église St.Louis de Bonnyville. Le couple jubilaire renouvela ses voeux et échangea les anneaux. Ils reçurent une bénédiction papale.

Ensuite on se rendit au Senior Citizens' Drop-In Centre pour un banquet suivi d'une soirée sociale. Les cinq enfants de Yolande et Hermann furent introduits: Clément marié à Jeannette Lefebvre, Paulette (Mme Rémi Lirette), Rose-Marie (Mme Gilbert Réquéna), Thérèse (Mme Dan Pavone) et Marguerite (Mme Dave Friesen.).

Thérèse Pavone, maîtresse de cérémonie, nous parla un peu de ses parents. Hermann, né à Notre Dame de Pierreville, P.Q., arriva de Montréal à Bonnyville à 17 ans en 1926. Il venait pour aider ses oncles William, Armand et René Lefèbvre à faire les foins et la moisson. En 1931, il obtint une concession de 158 acres et construisit une petite maison. Dix ans après son arrivée en Alberta, le 24 novembre 1936, une belle journée d'automne, il épousa Yolande Poulin, fille de Théodore Poulin et Albina Durocher. Le père de Yolande fut un des premiers pionniers de Bonnyville arrivant en 1907 et sa mère en 1908. Les parents de Yolande se marièrent à Bonnyville le 3 novembre 1908, le premier mariage dans le régistre de la paroisse. Yolande vécut à Bonnyville toute sa vie.

Rose-Marie Réquéna nous a fait part des certificats et lettres de félicitations reçus du Premier Ministre Brian Mulroney, du Gouverneur-Général Mme Jeanne Sauvé, du Premier Ministre de l'Alberta Don Getty, du membre du parlement fédéral Jack Shields et du membre de la législature de l'Alberta Ernie Isley.

Marguerite Friesen nous donna un compte rendu sur chacun des cinq enfants d'Hermann et Yolande, ce qu'ils font et où ils sont.

Mme Solange Zumbusch, soeur de Yolande, nous raconta comment Hermann et Yolande se sont rencontrés. Elle leur présenta ensuite une belle photo originale de leur mariage dans un beau cadre doré.

Lise et Diane Lirette, petites filles du couple, leur présentèrent 14 belles roses jaunes et chantèrent deux chants.

Natalie MacFarlane, la première des petits-enfants, appela chacun des petits-enfants et son fils, le seul arrière petit-fils. Elle donna leur âge et leur année de scolarité ou occupation et passe-temps pendant que chacun venait mettre une fleur sèche dans un vase pour leurs grands-parents.

Ensuite le gâteau de noce fut coupé par Hermann et Yolande. C'était un gâteau aux fruits à trois étages fait par Paulette Lirette et décoré avec une croix en or et des fleurs naturelles.

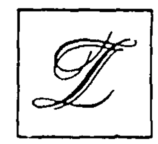
Thérèse Pavone invita les nombreux parents et amis à rester pour une soirée sociale et de danse.

Paulette Lirette

Francopinion

Éditorial

"VOUS N'ÊTES QU'UNE POIGNÉE"



ES téléspectateurs de Radio-Canada se sont fait servir un fameux plat de résistance du 4 au 7 janvier dernier lorsqu'on leur a présenté l'excellente production, "Laurier".

Il s'agit d'un respect colossal et bien documenté qui a fait revivre à nos yeux, et de façon souvent émouvante, ce grand Canadien que fut Wilfrid Laurier, ainsi que d'autres contemporains illustres, notamment Henri Bourassa, qui ont façonné l'avenir de notre pays. En sept heures et demi, on a couvert plus de cinquante-deux ans, et parmi les plus importants de l'histoire du Canada.

Du temps que Wilfrid Laurier a été député, puis ministre, Premier Ministre et enfin Chef de l'Opposition, des événements de très grande importance se sont déroulés au Canada touchant notamment les minorités canadiennes-françaises: la Rébellion de Riel, l'abolition des écoles catholiques et françaises du Manitoba, la création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, le Règlement XVII en Ontario qui interdisait l'enseignement du français, etc.

Mais il y a eu aussi cet événement important que fut le grand Congrès eucharistique qui a eu lieu à Montréal en 1910 et lors duquel le journaliste Henri Bourassa fit un discours qui a toujours été considéré comme un chef-d'oeuvre d'art oratoire. Cet épisode a d'ailleurs été reproduit avec grand éclat dans ce film sur Wilfrid Laurier.

Lors de ce Congrès, l'élément britannique sous l'impulsion de quelques évêques, dont Mgr Fallon, voulait que l'anglais devint la langue officielle de l'Église catholique au Canada.

L'archevêque de Westminster, Mgr Bourne, venait d'arriver au Canada pour participer au congrès et il devait prononcer à l'église Notre-Dame de Montréal un discours solennel. Très mal renseigné par son entourage et convaincu par l'élément anglo-canadien que l'occasion était providentielle pour faire reconnaître l'anglais comme langue officielle de l'Église au Canada, il avait déclaré avec éloquence que l'Église catholique ne pourrait se développer au Canada que par le medium de la langue anglaise.

Henri Bourassa était présent et il devait lui-même prononcer un discours ce soir-là, à la suite de Mgr Bourne. Abandonnant le texte qu'il avait préparé, il se lança dans cette improvisation géniale dont on nous permettra quelques extraits:

"...Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster, sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française du Québec, nos pasteurs, comme toujours, prodigueront aux fils exilés de votre patrie comme à ceux de la verte Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain. Mais en même temps, permettez-moi... de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour tous ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout à l'ombre de la houlette maternelle de l'Église catholique, de l'Église du Christ qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle.

...

"Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée. C'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes, et quant à moi, je n'ai qu'une parole à ajouter:

"Douze apôtres, méprisés de leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde. Je ne dis pas: laissez aux Canadiens français conquérir l'Amérique. Il ne le demandent pas. Nous vous disons simplement: Laissez-nous faire notre part..."

Un vieux discours de 1910, imaginez!

Il y a là de quoi alimenter nos réflexions à nous qui vivons en Alberta en 1987. Et ça ne prend pas beaucoup d'imagination...

Merci, Henri Bourassa!

GUY LACOMBE



DÉMOCRATIE QUE DE CRIMES L'ON COMMET EN TON NOM!

Madame la présidente de l'A.C.F.A. de Calgary,

Bravo à ces deux jeunes francophones (M. Laurent Brigliadori, fils de Mme Françoise Sigur, et à Mlle Lise Lalonde, fille de M. Roger Lalonde) qui écrivent si bien et qui savent si bien exprimer leur mécontentement face à l'assemblée extraordinaire de décembre dernier.

Leurs lettres sont d'un style impeccable. L'on dirait presque qu'ils sont les émules de M. Roger Lalonde. Tout... le vocabulaire, la phraséologie, la clarté! Mon Dieu, que cela est édifiant de voir de jeunes albertains s'exprimer avec autant de facilité! Si le système d'écoles actuel est si valable, pourquoi se battre tant pour des écoles francophones?

Quand au droit de vote dont on fait tout un plat, les règlements ne font pas mention de ce que comprend une famille lorsqu'il s'agit d'une cotisation familiale. Il faudrait penser à délimiter aux membres habitant sous un même toit. Car, si M. Michel Cloutier fait voter ses filles qui n'habitent pas avec lui pourquoi ne pourrais-je pas en faire de même avec mon fils et mon mari avec ses deux filles. Ainsi pourquoi, lors d'une occasion spéciale, comme c'était le cas en décembre, je pourrais et mon mari également, faire voter nos enfants réciproques par procuration?

Quant à l'âge éligible de votation on a fixé pour le moment un âge arbitraire mais comme les règlements ne spécifient aucunement l'âge, aurait-il été préférable de faire voter les enfants d'un, deux ou trois ans? Il y en avait plusieurs avec leurs parents.

Ce sont certainement des choses que le nouveau conseil, qui j'espère sera plus à l'écoute de ses membres, devra préciser.

M. Camil Simard, pourquoi avez-vous fait paraître dans le Franco une lettre différente de celle manuscrite que vous avez fait parvenir à Mme Marie Fontaine? Ne me dites pas le contraire, car lors de la lecture de votre "première édition" j'étais présente à l'assemblée mensuelle. Dans cette autre version vous faisiez allusion à une certaine malhonnêteté ou même de collusion des scrutateurs au moment de la votation. Cette section de votre lettre est disparue. Pourquoi?

Vous parlez d'annulation de la votation à cause d'irrégularité dans les bulletins de vote. Vous savez pertinemment bien que ceux-ci ont été préparés par le bureau de l'A.C.F.A. de Calgary. Pourquoi les ont-ils mis en circulation?

Serait-ce qu'ils sentaient la cause perdue et qu'il valait mieux saboter l'instrument qu'ils avaient choisi?

Faut-il être faible à ce point, qu'une majorité de 10 personnes soit incapable de fonctionner parce que 2 ou 3 individus posent des questions?

Et ce, pendant un an?

Michèle Lehardy, membre en règle de l'A.C.F.A. de Calgary.

PRODUIRE UN RAPPORT FINANCIER SATISFAISANT

N.D.L.R.: Nous publions ci-dessous un extrait du discours prononcé le 13 décembre 1986 à la réunion extraordinaire de l'Association Canadienne Française de l'Alberta régionale de Calgary par Louise Huard-Peake.

Voici ce que nous, Yvon Desgranges, Pierre Lévesque et moi avons proposé au Conseil d'administration depuis notre entrée en fonction:

- nous avons travaillé pour transmettre l'information aux membres dans le but de les impliquer davantage.
- suite au rapport financier très contesté de la dernière assemblée annuelle et sur une proposition de Cloutier / Desgranges, j'ai envoyé une mise en demeure à DeGraaf le vérificateur pour qu'il nous produise un rapport financier satisfaisant dans les plus brefs délais.
- j'ai proposé qu'une vérification du contrôle interne de l'A.C.F.A. soit faite.
- deux recommandations du vérificateur ont été suggérées pour un meilleur contrôle interne des finances de l'A.C.F.A.: **SÉGRÉGATION DES TÂCHES,** c'est à dire que les chèques soient signés par deux personnes autres que l'agente de développement et le trésorier son époux.
- l'établissement d'un **COMITÉ DE FINANCE** pour permettre au Conseil d'administration de recevoir périodiquement des états financiers vérifiés et approuvés.

Afin de rendre les états financiers plus compréhensibles nous avons demandé que le Club-inter, les Gigueurs, les Camps d'été, la Semaine Francophone, le Carrefour aient des états financiers séparés.

Nous avons réclamé que les membres du Conseil aient accès à la liste des membres.

- que les Statuts et Règlements soient accessibles sur demande.
- j'ai participé au bon fonctionnement du camps d'été parc soleil. (sauf les finances)

Nous, Yvon, Pierre et moi avons implanté des mécanismes démocratiques:

- Le Code Morin,
- le droit de parole sur le Conseil d'administration égal à tous les organismes francophones.
- j'ai veillé à ce que les Statuts et les Règlements soient observés.
- j'ai veillé à ce que la présidente reste impartiale (...).

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond
Correcteur: Jean Paul Perras

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

175 parents se sensibilisent aux scénarios de fusion des deux conseils scolaires de McLennan

Quelques 175 parents ont rempli la salle pour entendre les agents du ministère de l'Éducation exposer les différents choix possibles pour unir les deux systèmes scolaires de la ville.

McLennan comprend 1,200 personnes; 28 étudiants de la maternelle à la 6e dans l'école publique; tandis que l'école de la Providence est fréquentée par 155 étudiants de la maternelle à la 9e année avec 11 enseignants et quelques classes combinées.

À la demande des deux Conseils scolaires, le ministère de l'Éducation a effectué une enquête auprès des autorités, des parents et de la population en général.

Contrairement aux réunions publiques habituelles, le tout s'est déroulé dans l'ordre, sans confrontation et tous en sont sortis beaucoup mieux renseignés.

M. Fred Reinhalt, Directeur du bureau régional de Grande Pairie et Steve Bemont, agent d'éducation dans le secteur administratif firent l'enquête et le rapport à l'assemblée publique.

Il y a donc 3 solutions possible:

1- Fermeture de l'école publique et transfert des étudiants à l'école catholique.

2- Fermeture de l'école publique et dissolution du système catholique et formation de l'ancien système publique de McLennan, hors les cadres du système régional de High Prairie.

3- Fermeture de l'école publique, dissolution du système catholique et transfert de tous les biens et étudiants au système public régional de High Prairie.

Le surintendant, Jim Sheasgreen proposa un quatrième choix - celui par lequel les protestants reconstitueraient leur ancien système hors High Prairie et ensuite négocieraient avec les écoles environnantes quand à l'éducation de leurs enfants.

Plusieurs des intervenants favorisaient la deuxième option comme étant la meilleure pour assurer une bonne éducation à tous les jeunes de McLennan.

Il y aura maintenant une réunion générale des contribuables protestants et catholiques séparément afin d'étudier la situation et de proposer des solutions.

Il faut se rappeler que le ministre de l'Éducation peut créer, dissoudre, modifier un système public mais que seuls les contribuables catholiques par vote majoritaire peuvent changer ou dissoudre leur système. C'est une protection et garantie de la Constitution canadienne depuis 1867.

De plus, il est à remarquer que 50 étudiants de l'école publique de McLennan, et 15 de l'école catholique se rendent quotidiennement à Donnelly pour leur éducation primaire.

"Est-ce que les parents de McLennan vont ramener les 65 étudiants de McLennan, à McLennan" a demandé Mme Rose Kuric, ancienne présidente des écoles catholiques. "Voilà, disait cette dernière," la clef du succès!"

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

NOMINATION

Le CENTRE D'INFORMATION ET DE FORMATION POUR LES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA (CIFFFA), et l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, sont heureux d'annoncer la nomination de **Colette Paré** au poste de coordonnatrice du CIFFFA.

Suite à une étude provinciale sur les besoins spécifiques des femmes francophones en matière de perfectionnement, la tâche première de Colette sera de développer et de coordonner un programmes de cours et de conférences devant répondre à ces besoins.

Ce projet est rendu possible grâce à un octroi du Secrétariat d'État.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Colette au **468-1582.**





****

Un cours de

WEN-DO

(auto-défense pour les femmes) d'une durée de 15 heures sera offert à la **Faculté Saint-Jean** les samedis **31** janvier et **7** février 1987 de **9h00 à 16h30**

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec **COLETTE PARÉ** au **468-1582**

Ce cours est organisé par le Centre d'information et de formation pour les femmes francophones de l'Alberta (CIFFFA)

N.B.: *Il est préférable de porter des vêtements amples et confortables. De plus, n'oubliez pas d'apporter votre casse-croûte, car les discussions continueront à l'heure du dîner.*

****

Ordination à St-Paul

LIONEL RÉMILLARD

Ce sera fête dans le diocèse de St-Paul car ce 25 janvier il y aura une ordination à la prêtrise.

François Xavier Kim Son Nguyen ancien citoyen du Viet-nam recevra l'ordination sacerdotale à la cathédrale de St-Paul à 16h30.

La cérémonie religieuse sera présidée par Mgr. Raymond Roy, évêque du diocèse de St-Paul.

Une première messe sera célébrée à 19h30, lundi, le 26 janvier, à l'église de St-Louis de France à Bonnyville.


François Xavier Kim Son Nguyen

De plus, le nouvel ordonné se rendra à Edmonton le 31 janvier à la mission vietnamienne de Notre-Dame-des-Martyrs pour célébrer avec ses amis et frères de son pays.

Un célébration suivra après chaque célébration eucharistique.

*****

LE COMPTE À REBOURS POUR LE STAGE DES BLÉS D'OR EST COMMENCÉ!

Saviez-vous que La Société les Blés d'or organise son 11e stage folklorique provincial pour les 6-7-8 février prochain?

En effet, La Société a mis sur pied un autre stage folklorique pour permettre aux personnes intéressées au folklore de retourner aux sources.

Déjà un bon nombre de personnes se sont inscrites. En autres, nous avons des personnes de Whitehorse, Campbell River, Courtenay, B.C., Saskatoon, Manitoba, Yellowknife pour ne nommer que *quelques endroits. Cette fin de semaine s'avère des plus intéressantes. Alors, hâtez-vous! Il ne reste que quelques places.*

Alors, pour toute personne intéressée, faites-nous parvenir votre inscription à l'adresse suivante:

La Société Les Blés d'Or
C.P. 3078
St-Paul, Alberta
T0A 3A0

*Coût d'inscription: **50,00$** pour les ateliers et **8,00$** pour le souper.*

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Y.G

CROMBIE ÉCOUTE...

(suite de la page 1)

res spécifiques".

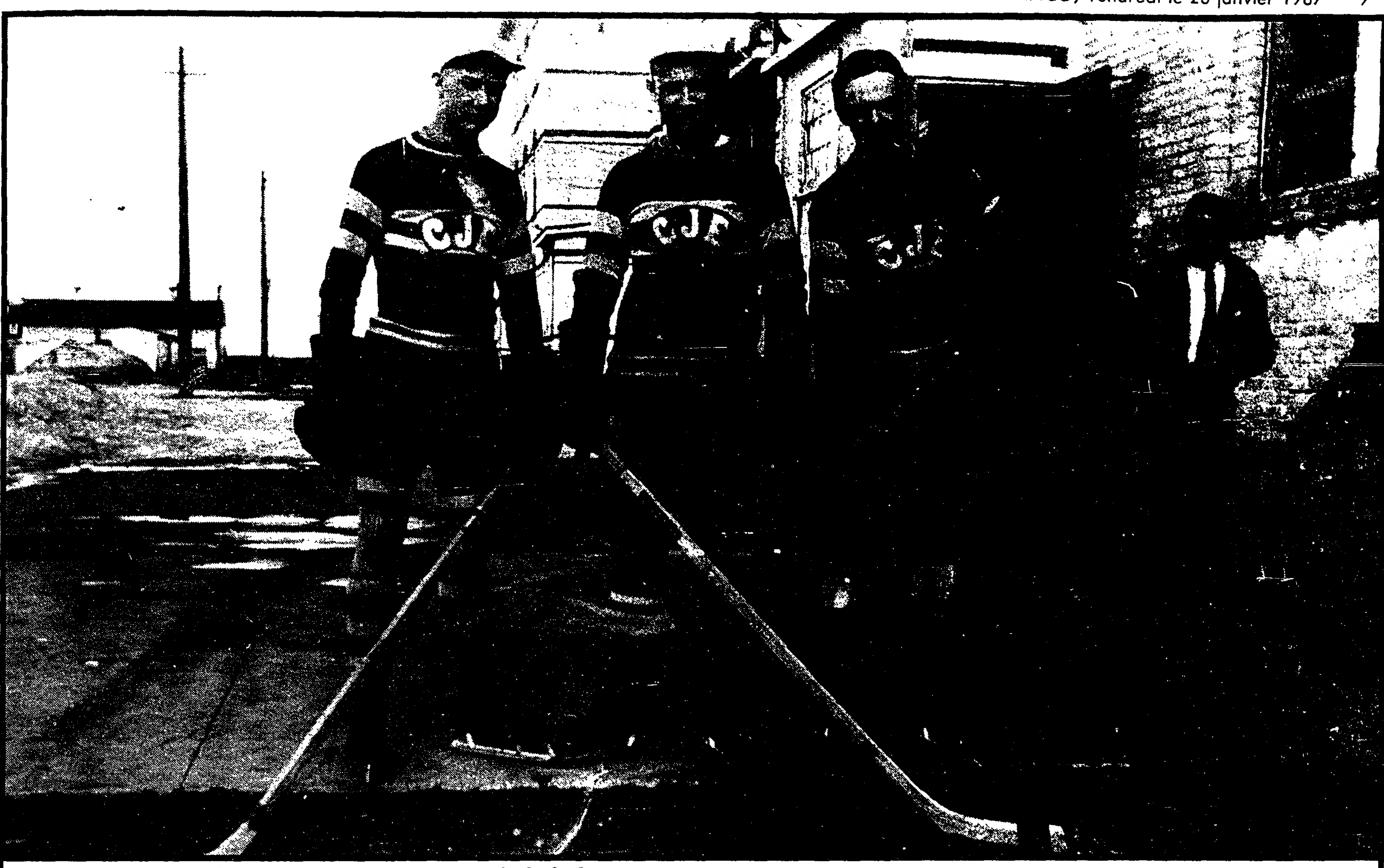
L'A.C.F.A. demande en deuxième lieu que le fédéral raffermisse sa politique d'offre active en frais de services en français dans la province.

On veut également que le fédéral s'intéresse particulièrement aux subventions reliées aux programmes d'éducation. "Il ne faut pas, selon l'organisme, laisser à l'entière discrétion des provinces, la remise de ces fonds aux commissions scolaires"

Enfin, l'A.C.F.A. souhaite que le fédéral vienne prêter mainforte aux francophones par de plus nombreuses subventions. "L'appui financier doit être considérablement accru" en raison du travail à abattre, affirment les auteurs du mémoire.

Bien qu'il ait pris note des demandes de l'organisme francophone en soulignant "comprendre" la situation, M. Crombie n'a laissé transparaître devant la délégation aucun changement immédiat du fédéral quant aux aspects abordés lors de la rencontre.

Celui-ci s'est contenté d'évoquer la refonte en cours de la loi sur les langues officielles qui, dit-on, devrait avoir plus de "mordant".



IMAGES D'AUTREFOIS

Trois athlètes du Collège des Jésuites à Edmonton, 1931. De gauche à droite, on reconnaît Raoul Fortin, André Miville-Déchène (ancien président de l'A.C.F.A. provinciale) et Valmore Robert. Encore plus à droite, se trouve Joffre M. Déchène. Le Collège des Jésuites offrait un enseignement de qualité supérieure et accordait une grande importance aux activitées sportives. Photo A6495, collection Déchène aux Archives provinciales de l'Alberta.

(Claude Roberto)

Rappelez-vous!
Le jour de tombée du FRANCO
est
le:
JEUDI, 4:30 P.M.



"UNE SUCRÉE DE BONNE IDÉE"

Cette année on se prépare en grande. "La 38e Cabane à Sucre" organisée par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton se tiendra le 1er mars 1987 au Fort Edmonton.

Tu fais de l'artisanat
Des jouets en bois
De la peinture
Ou de la sculpture
Du fléché, ou des choses au métier
Quels que soient tes talents
Ou tes idées, on t'attend
Si tu veux exposer
Tu n'as qu'à téléphoner
Pour un kiosque te réserver
Compose le 469-4401
Demande Sonya, elle pourra t'aider.

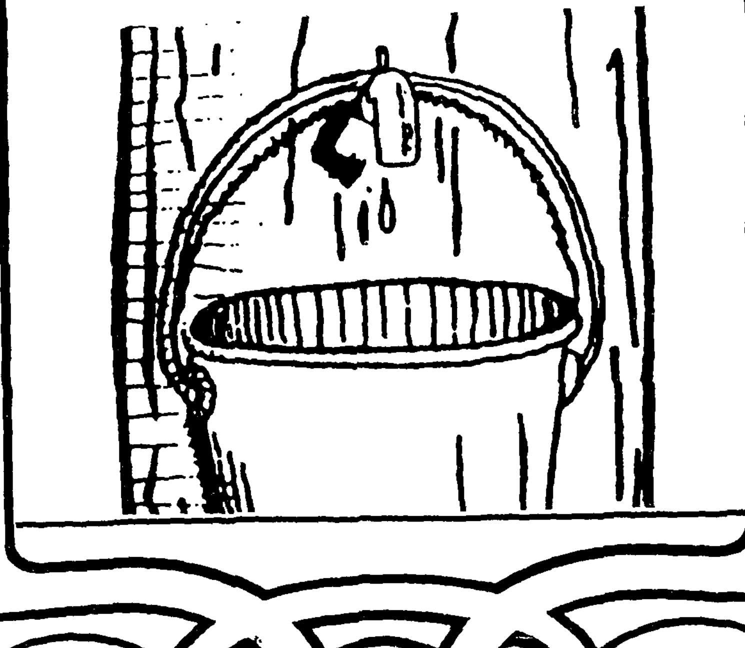
Tu as du talent
De la facilité pour le chant
Ou jouer d'un instrument

En tant qu'amateur
Tu te débrouilles très bien comme acteur
Ou même comme gigueur

Tu aimerais passer une journée à rencontrer des gens
Te payer du bon temps
Tout en t'amusant

Le 469-4401 tu te dois de téléphoner
Demande Sonya, elle est là pour t'aider
À venir avec nous t'amuser

"La 38e Cabane à Sucre 1987"
Une sucrée de bonne idée
Au Fort Edmonton
C'est maintenant qu'on se prépare
Une initiative de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.





Association canadienne-française de l'Alberta
régionale de Rivière-la-Paix

*Journée Annuelle...

31 JANVIER 1987

13h00 à 14h45	ATELIERS THÈME: Le Bilinguisme
15h00	ASSEMBLÉE ANNUELLE
16h30	MESSE
18h00	COCKAIL
18h30	**BANQUET / SPECTACLE / DANSE**

EN VEDETTE: La Débâcle
DANS "BYE BYE 1986"

Inscrivez vous tôt, et courez la chance de gagner un voyage pour deux, pour aller voir les Canadiens de Montréal affronter les Oilers au Northlands Coliseum le 7 mars 1987.

INFO: ACFA Régionale 837-2026

Gracieuseté:
ACFA Régionale de Rivière-la-Paix

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

POSTES À COMBLER:

Deux postes sont à combler au sein de l'exécutif de l'A.C.F.A. Rivière-la-Paix:

celui de **président(e)** et de **vice-président(e).**

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec le comité de nominations:

Le Père J. Forget: **873-2122**
Paulette Briand: **837-2545**
Thérèse Bégin: **323-4673**

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

TOUS LES MEMBRES DE L'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix

sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle de la Régionale qui se tiendra à la salle Dentiger au Centre Notre-Dame de Falher.

Le samedi, 31 janvier 1987 à 15h00 p.m.

*Cette assemblée générale sera suivie d'un **banquet et d'une danse** au grand **Gymnase de l'École Routhier de Falher** à **18h00 p.m.***

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA RÉGIONALE DE RIVIÈRE-LA-PAIX

****

ACTUELS | **PROPOSÉS**



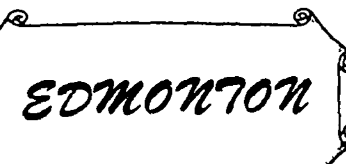
FONCTIONS DU PRÉSIDENT(E)
g) Le(a) président(e) fait partie de droit de tous les comités sous tutelle de l'Association

BLOC-NOTES LE FRANCO



La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



SOFA-LIT de style Futon à vendre à l'état de neuf (2 ans). Modèle exclusif bleu avec oiseau blanc dans le coin droit. Prix: 325,00$ ou meilleure offre. Contacter Maryse au 469-0177.

OFFRE mes SERVICES pour la garde d'enfants de 1 à 3 ans. Secteur Delton: 479-0718. Hélène Vanburen.

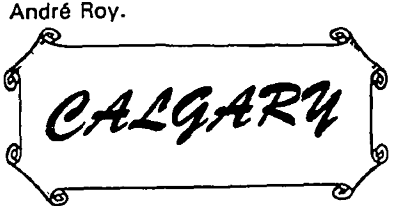
CONFÉRENCE - "Le rôle des parents vis-à-vis l'école française" donné par Guy Lacombe à l'école Maurice Lavallée à 19h30 le 29 janvier 1987.

DANSE de la ST-VALENTIN - École Maurice Lavallée - Soirée dansante organisée par le comité des parents de l'école Maurice Lavallée et le Club Richelieu le 14 février 1987 à 20h00. Bar payant, buffet, musique par André Roy. Billet: 10,00$/pers. On peut se les procurer à l'école Maurice Lavallée. Pour information: 465-6457.

GARDIENNE ou GOUVERNANTE demandée pour 2 enfants 3 1/2 ans et 6 mois. 437-7674.

L'A.C.F.A. régionale d'EDMONTON est à la recherche de bénévoles qui aimeraient venir nous aider pour quelques heures lors de la journée de la cabane à sucre. Bienvenue aux francophones et francophiles! Venez vous sucrer le bec dans une atmosphère de plaisir francophone. Cette journée se tiendra le 1er mars au Fort Edmonton. Veuillez donner votre nom en téléphonant à Sonya, au 469-4401 avant le 13 février.

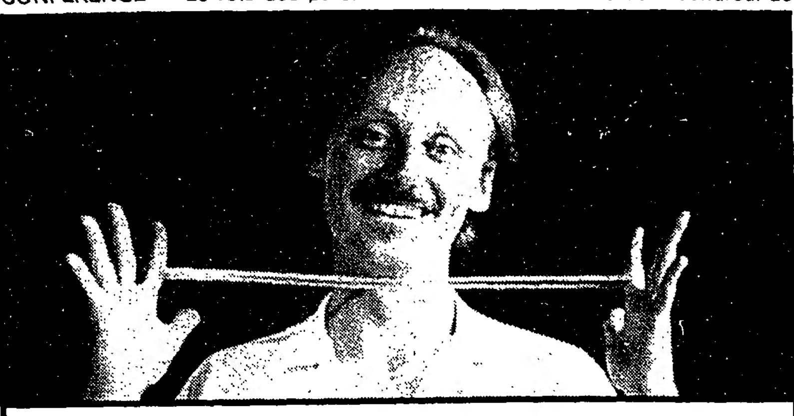
DÉBAT SUR LE FRANÇAIS À LA FACULTÉ le 29 janvier à compter de 8h30 - CHFA (Radio-Canada) sera en direct de la Faculté Saint-Jean pour une émission spéciale (ligne ouverte) concernant l'utilisation du français à la Faculté. Il y aura des invités de la Faculté Saint-Jean ainsi que des dignitaires de la communauté francophone d'Edmonton. À midi, cette même journée, il y aura présentation d'un mini-débat sur le même sujet présenté par les étudiants du cours d'arts dramatiques de la Faculté. À 12h30, Yvon Mahé prononcera un discours sur l'importance du français en milieu scolaire. Au cours de l'après-midi, les participants pourront prendre connaissance des kiosques, etc.
Vendredi le 30 janvier à 8h00: Ouverture des kiosques et des manifestations diverses.
12h00: Conférence de Guy Lacombe et Thomas Bilodeau "La Faculté Saint-Jean, il y a 20 ans".
15h00: À la salle 126 - DÉBAT PUBLIC Invités: Georges Arès, président de l'ACFA - Paul Dumont, président de FJA - France Levasseur-Ouimet, enseignante à la Faculté Saint-Jean - Gilles Ménard, président de l'A.U.F.S.J. - Sylvain Benoît, vice-président 1ère année - Voilà notre panel! Le tout se termine vers 16h00 au bistro.
21h00: Danse française animée par André Roy.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

LE CARREFOUR: Nous offrons maintenant: - agendas, - calendriers, - Almanach Moderne 87. HEURES D'OUVERTURE: mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi de 12h00 à 18h00. Nouveau numéro: 244-9822. Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 (excepté les longues fins de semaine)



Bill Russel sera en spectacle à la Faculté Saint-Jean vendredi le 23 janvier de 15h00 à 19h00

NANNY gardienne-ménagère, non-fumeuse, travaillante, fiable, doit loger, pour quatre enfants d'un mono-parent. Contactez Donald: 280-2163.

CHAMBRE À LOUER dans Nord-Est - Tout compris: frigidaire, cuisine, salon, télévision, stationnnement prise de courant pour automobile. 200,00$ par mois. Demandez Lucille: 285-5356 - 280-7428

À VENDRE - Dodge Ram 1984, modèle D50, moteur 2000, 5 vitesses manuelles - Prix: 6,600$ - Contactez Réjean: 288-0412

Donnez un coup de main pendant la SAISON des IMPÔTS! Il y aura une session pour bénévoles, le 7 mars 1987, 9h00 à 16h00, au bureau de l'A.C.F.A. Suite à ces séances, vous serez en mesure de régler les problèmes les plus courants et de venir en aide aux personnes ne pouvant remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt. Information: A.C.F.A. de Calgary - 228-4095

APPARTEMENTS À LOUER - une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Disponible le 1er février 1987. 315$ à 345$ par mois; électricité et chauffage compris. Demandez Danielle: 242-3187

La Pré-maternelle L'ARC-EN-CIEL ouvrira une 2e classe pour les 3 et 4 ans. Le lundi et mercredi après-midi de 12h45 à 15h15. Le coût est de 45$ par mois. S.V.P. contactez Lise: 932-6205 - 1010, 21e avenue s.e.

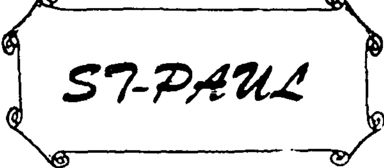
La SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE de l'Alberta, en collaboration avec le centre de l'Éducation Permanente de la Faculté St-Jean présentera une conférence intitulée: Vigners et les Français au Canada par le Doyen M. Bour. Le tout aura lieu à l'Alberta Vocational Centre, vendredi 23 janvier 1987, à 20h00, entrée gratuite. 2e étage, face à l'ascenseur.

FORT McMURRAY

L'A.C.F.A. est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt. Une séance spéciale de formation sera dispensée à Fort McMurray, le 31 janvier par une personne compétente de Revenu Canada Impôt. Pour plus d'informations, S.V.P. contacter, Michel Côté au numéro 791-7700.

MORINVILLE /LEGAL

CURLING CLUB de Legal est à la recherche d'anciens documents - photos et trophées du vieux curling ring - Si vous en avez ou si vous connaissez quelqu'un qui en a - S.V.P. contacter: Irène: 961-2501; Lorraine: 961-2262; Laurette: 961-3877



Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.

****

Les dossiers de l'A.C.F.A.





Extraits tirés de

LES DROITS LINGUISTIQUES DANS LE DOMAINE SCOLAIRE: GUIDE D'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

(Texte de Me Michel Bastarache,
publié par la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, novembre 1986)

Extraits choisis et adaptés par le Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiés en sept tranches.

1ère tranche:

L'ARTICLE 23: DISPOSITIONS NOUVELLES:

- crée un "code national" qui est propre au Canada et qui est nouveau pour protéger les minorités linguistiques anglophones et francophones contre l'assimilation
- est une suite logique à la Commission Laurendeau-Dunton et aux projets constitutionnels pour protéger les minorités de langues officielles contre la perte totale de leur langue et culture maternelles
- a un caractère essentiellement "réparateur"
- oblige les provinces à légiférer pour mettre l'article 23 en oeuvre sur le plan provincial;
- crée des droits uniformes pour les minorités linguistiques, conformément à ce qui a toujours été reconnu aux anglophones du Québec
- exige une mise en oeuvre qui fait le lien entre l'éducation, la langue et la culture du groupe minoritaire
- est une protection à la fois pour l'individu qui revendique les droits et pour la collectivité minoritaire pour immuniser contre l'assimilation
- est une protection contre l'arbitraire des administrations scolaires locales et contre la négligence des gouvernements provinciaux

L'Article 23 oblige le législateur (gouvernement et/ou commission scolaire)

- *à assurer à la minorité francophone des services scolaires d'égale qualité à ceux destinés à la majorité anglophone*
- *à établir une distinction nette entre l'instruction dans la langue de la minorité et l'instruction par immersion*
- *à créer pour la minorité francophone des établissements homogènes*
- *à établir des critères spécifiques pour l'ouverture de classes et d'établissements pour la minorité francophone*
- *à fixer les conditions d'admission*
- *à définir le territoire pour le regroupement*
- *à prévoir un régime pédagogique spécifique pour la minorité francophone*
- *à établir des mécanismes propres à la représentation du groupe minoritaire francophone et des modes de gestion homogène*

N.B. Pour obtenir une copie du document au complet, veuillez vous adresser au

Bureau de l'éducation
A.C.F.A.
#203 - 10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
(téléphone: 423-1680)